Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 33 (1888)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de 80 centimètres dans la boue. Ils sont fort difficiles à chasser, parce qu'ils sont très sauvages. Nous marchons deux heures dans la boue jusqu'au ventre et dans une jungle si épaisse qu'on ne voit pas à un mètre. Nous les avons entendu manger des feuilles à quinze pas de nous, puis nous éventant détaler au triple galop.

Nous voici repartis, M... et moi, sur le steamer pour quatre jours pour en retrouver.

En somme, nous avons eu un tigre après trois nuits d'affûts et une course de six lieues, de six heures du matin à sept heures du soir. Voici trois jours que nous sommes après les rhinocéros et nous ne désespérons pas d'en avoir.

Nous venons de revenir bredouille. Nous sommes pressés par le temps. Pendant quatre jours nous avons poursuivi une famille de rhinocéros sans pouvoir les rejoindre. Ils étaient trop effrayés.

Avant de partir, nous avons encore été une fois au tigre. Je l'ai entendu bâiller et éternuer à cinquante pas de nous. Mais nos coolies font plus de bruit autour de moi que des batteurs. Le tigre a filé. Il était dans une grande île de l'autre côté d'une rivière qu'il avait passée la nuit, couché sur un sanglier qu'il avait pris après une longue chasse dont nous avons suivi les détours au volcelest. Le temps presse, et nous sommes obligés de repartir, quoique bien à regret. Aujourd'hui le maire d'un village vient nous annoncer à bord qu'un tigre a tué un bûcheron deux heures avant. Mais à moins de rester trois jours de plus, nous ne saurions où le retrouver. Nous continuons notre route.

Nous voici de retour à Calcutta où j'ai trouvé vos bonnes lettres. Comme M. de B... a pu vous l'écrire plus longuement, nous partons pour le Népaul.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelle édition de l'*Atlas Stieler*, édité par Justus Perthes, Gotha, en 95 cartes, soit 32 livraisons, à paraître en 3 ou 4 ans. Prix 2 fr. 15 la liv.

Tout le monde connaît l'atlas Stieler, l'inséparable compagnon des élèves de presque toutes nos écoles, et qui le reste encore quand les écoliers sont devenus des hommes lancés dans le tourbillon de la vie active.

Or six ans se sont écoulés depuis que la dernière feuille de la dernière édition de l'atlas Stieler a été mise en vente, et pendant ces six années que d'événements intéressants sont venus agrandir le cercle de nos connaissances géographiques ! L'empire d'Allemagne a pris rang parmi les nations colonisatrices et s'est assuré la possession de vastes territoires dans l'Afrique du Sud et dans le Grand Océan ; l'Etat du Congo s'est définitivement constitué ; la Russie et l'Angle-

terre ont poussé des pointes, chacune de son côté, dans les immenses plaines du Turkestan et vers les confins de l'Himalaya, théâtre probable de leurs luttes futures; la France s'est solidement établie en Indo-Chine; le Tonkin, l'Annam, fort imparfaitement connus jusqu'alors, ont été explorés en tous sens par les soldats et les ingénieurs français; en Australie, dans les zones tempérées de l'Amérique du Sud, la colonisation a fait des pas importants; le chemin de fer du Pacifique a donné accès dans les territoires vagues de l'Amérique du Nord, tandis que le canal de Panama et ses rivaux attiraient fortement l'attention sur d'autres régions du Nouveau Monde.

Le moment était donc venu, pour les éditeurs de l'atlas Stieler, de procéder à une révision complète de leur œuvre. Ils y ont mis ce soin et cette conscience qui distinguent toutes leurs publications et qui ont valu à la maison Justus Perthes, de Gotha, sa réputation universelle.

La nouvelle édition de l'atlas sera améliorée, non seulement au point de vue géographique, mais au point de vue artistique. La gravure sur cuivre a fait aussi des progrès dans ces derniers temps; certaines feuilles, gravées suivant des procédés anciens, seront entièrement refaites. L'atlas comprend 23 feuilles nouvellement gravées: les cartes de l'Autriche, de l'Italie, du Danemark, de la péninsule des Balkans, de l'Afrique et du Canada. D'autres feuilles ont subi des modifications si profondes qu'elles peuvent presque être considérées comme refondues. Ce sont spécialement l'Asie centrale, la Perse et le Turkestan, l'Australie. A d'autres enfin on a ajouté des annexes: la carte de l'Amérique centrale a un plan détaillé de l'isthme de Panama, avec l'indication des travaux en cours; aux cartes générales de l'Océan pacifique sont jointes des cartes agrandies des archipels les plus importants ou les plus nouvellement colonisés.

Une amélioration fort agréable consiste dans la suppression des hâchures noires pour les mers et les lacs, et leur remplacement par une teinte bleue: les cartes en deviennent beaucoup plus lisibles et d'un relief plus frappant. Autre amélioration: une table alphabétique de tous les noms figurant dans l'atlas, avec des indications permettant de les trouver facilement sur les cartes, sera jointe à cette nouvelle édition. Cet index, qui paraîtra après achèvement de l'atlas, rendra d'inappréciables services.

En somme, la nouvelle édition de l'atlas Stieler sera ce qu'étaient les précédentes; une œuvre excellente de tous points. On ne peut que la recommander. Elle paraît du reste dans des conditions qui la mettent à la portée de tous.[1]

[1] La souscription est ouverte chez M. Benda, libraire à Lausanne, représentant de la maison Justus Perthes de Gotha. M. Benda envoie très volontiers la première livraison en examen. Il offre aussi des facilités aux personnes qui voudraient échanger d'anciennes éditions de Stieler contre l'édition nouvelle.

Cartes militaires. — Müllhaupt, institut géographique, Berne.

I. *Carte pour militaires et voyageurs* des frontières franco-allemandes-suisses avec les pays limitrophes de la Belgique, Hollande et Autriche. Cette carte contient les chemins de fer en exploitation et en construction avec simple ou double voie; les forts et fortifications, les principales routes, les canaux et les altitudes en mètres. Echelle 1/1250000. Format 55/65 centimètres. En feuille ou format de poche, 1 fr. 25 à 3 fr.

II. *Nouvelle carte routière et militaire* des frontières franco-italiennes-suisses, contenant à l'ouest: Marseille, Grenoble, Lyon, Besançon et Belfort; au nord : la frontière suisse du Rhin; à l'est : le lac de Constance, Coire, Maloya-St-Moritz, les lacs italiens, Milan, Piacenza; au sud : la Riviera depuis Spezia-Gênes, St-Remo, Nice, Cannes jusqu'à Toulon et Marseille ; au centre : la chaîne des Alpes depuis Nice, Briançon-Turin, Mont-Cenis, Mont-Blanc, Mont-Rose, Saint-Gothard, Lukmanier, Splügen jusqu'à l'Engadine. Echelle 1/1500000. Format 32/50 centimètres. En feuille ou format de poche, 1 fr. 25 à 2 fr. 75.

Circulaires et pièces officielles.

En date du 10 juillet dernier, le Département militaire suisse a adressé aux cantons la circulaire ci-après :

Depuis l'année 1882 la Confédération a procédé à l'acquisition de couvertures de laine pour la troupe des bataillons de fusiliers et de carabiniers, qui ont été provisoirement remisées dans des magasins cantonaux et fédéraux ou des localités plus ou moins centrales et cela parce que le nombre de ces couvertures ne suffisait pas pour leur répartition définitive aux bataillons.

Les acquisitions étant bientôt au complet, il est nécessaire de transférer les couvertures dans les cantons, attendu que d'une part le système de magasinage actuel présente des difficultés pour le cas d'une mobilisation, et que d'autre part, ces couvertures doivent être tenues à la disposition immédiate des bataillons à titre de matériel de corps.

Le Conseil fédéral a décidé en conséquence, dans sa séance du 4 courant, que les couvertures pour les troupes faisaient partie du matériel de corps des bataillons d'infanterie à teneur de l'art. 165 de la loi militaire, et que les approvisionnements devaient être remis à l'administration des arsenaux cantonaux.

Vers la fin de 1889 où les bataillons de l'élite entreront tous en possession de leurs couvertures, les cantons recevront successivement le nombre de couvertures ci-après :